



Conseil d'établissement 2023-2024

Procès-verbal
Le lundi 25 septembre 2023
École Sacré-Coeur

Sont présents :

Chantale Bélanger	<input checked="" type="checkbox"/>	Amélie Ouellet	<input checked="" type="checkbox"/>
Kate Robert-Cyr	<input checked="" type="checkbox"/>	Marcel Leclerc	<input checked="" type="checkbox"/>
Hélène Lapointe	<input checked="" type="checkbox"/>	Sophie Duguay	<input checked="" type="checkbox"/>
Marie-Claude Lebel	<input checked="" type="checkbox"/>	Line Lévesque	<input checked="" type="checkbox"/>
Laurie Lévesque	<input checked="" type="checkbox"/>	Frédérique Dionne	<input checked="" type="checkbox"/>
Joëlle Hudon	<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-Soleil Rivard	<input checked="" type="checkbox"/>
Maxime Savoie	<input checked="" type="checkbox"/>	Sara Lambert, substitut	<input checked="" type="checkbox"/>
Samantha Jalbert	<input checked="" type="checkbox"/>	Martine Lepage, substitut	<input checked="" type="checkbox"/>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
1.	Mot de bienvenue et vérification du quorum (art. 61 et 62 LIP)	Mme Joëlle Hudon accueille les membres et souhaite la bienvenue. Il y a quorum. On ouvre la séance à 19h04.	
2.	Nomination secrétaire de rencontre C.É. # 23-24-01	Caroline Blanchet est nommée comme secrétaire de la rencontre.	Il est proposé par Laurie Lévesque secondé par Chantale Bélanger et résolu : Que Caroline Blanchet agira à titre de secrétaire pour cette rencontre. ADOPTÉ à l'unanimité

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
3.	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>C.É. # 23-24-02</p>	<p>Mme Joëlle Hudon fait la lecture de l'ordre du jour.</p>	<p>Il est proposé par Marie-Claude Lebel</p> <p>Secondé par Sophie Duguay</p> <p>et résolu :</p> <p>Que l'ordre du jour de la séance est adopté tel que lu.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
4.	<p>Nomination d'un président ou d'une présidente</p>	<p>Mme Line Lévesque propose Mme Sophie Duguay à la présidence. Mme Chantale seconde la proposition.</p> <p>Mme Duguay manifeste qu'elle a de l'intérêt pour le poste.</p> <p>Mme Sophie Duguay accepte et comme il n'y a pas d'autre proposition, elle est élue par acclamation.</p>	
5.	<p>Nomination à la vice-présidence</p>	<p>Mme Chantale Bélanger propose Mme Marie-Soleil Rivard à la vice-présidence.</p> <p>Mme Marie-Claude Lebel propose Mme Amélie Ouellet. Mme Ouellet manifeste qu'elle a de l'intérêt pour le poste. Mme Rivard offre le poste à Mme Ouellet.</p> <p>Mme Amélie Ouellet accepte le poste à la vice-présidence.</p>	

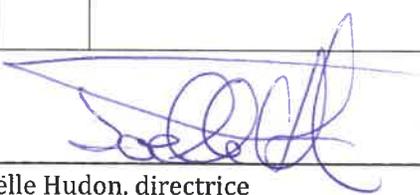
SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
6.	Nomination à la trésorerie	<p>Mme Marie-Claude Lebel propose Marie-Soleil Rivard au poste de trésorerie.</p> <p>Mme Marie-Soleil Rivard accepte et comme il n'y a pas d'autre proposition, elle est élue par acclamation.</p>	
7.	<p>Lecture et adoption du compte rendu du 19 juin 2023 et suivis.</p> <p>C.É. # 23-24-03</p>	Tous les membres ont reçu copie du compte rendu de la rencontre du 19 juin 2023 par courriel et ont pu en faire la lecture au préalable.	<p>Il est proposé par Marie-Soleil Rivard</p> <p>secondé par Marie-Claude Lebel</p> <p>et résolu :</p> <p>Que le compte-rendu de la séance du 19 juin 2023 est adopté tel quel.</p> <p>ADOPTÉ à l'unanimité</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
<p>8. Établissement d'un calendrier des séances</p>	<p>Voici les dates choisies pour le calendrier des rencontres pour l'année 2023-2024.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Lundi 25 septembre ➤ Lundi 4 décembre ➤ Lundi 12 février ➤ Lundi 29 avril ➤ Jeudi 18 mai <i>Lundi 27 mai</i> ➤ Lundi 17 juin <p>Le document sera mis à jour et retourné aux membres par courriel.</p>	
<p>9. Révision des règles de régie interne (67 LIP)</p>	<p>Mme Hudon fait un survol du document</p> <p>Aucun changement n'est apporté au document</p>	
<p>10. Budget de fonctionnement (adoption, 66 LIP)</p>	<p>Nous avons une diminution de budget du conseil d'établissement cette année. Le montant total annuel est de 750\$, comparativement à 1100\$ les années passées. La différence est transférée dans le budget de fonctionnement de l'école. Le montant servira pour les élèves.</p>	
<p>11. Adoption du plan d'action contre l'intimidation et la violence (art.75 LIP)</p> <p>C.É. # 23-24-04</p>	<p>Les priorités d'actions ont changé depuis la dernière année scolaire.</p> <p>Mme Lévesque présente les actions qui ont été posées concrètement durant l'année 2022-2023 pour atteindre les résultats souhaités, entre autres l'aménagement d'une salle multisensorielle, mise à jour du portrait de la violence et l'intimidation à notre école, révision et diffusion des règlements de la cour d'école, et plusieurs autres.</p>	<p>Il est proposé par Maxime Savoie</p> <p>Secondé par Chantale Bélanger</p> <p>Et résolu :</p>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
		<p>Mme Lévesque présente les actions prévues pour la nouvelle année scolaire, entre autres des récréations animées par les élèves du 3^e cycle, mise à jour des protocoles d'intervention en situation de crise, réorganisation des récréations et de la cour d'école, des tournées de classe sur la violence verbale, et plusieurs autres.</p> <p>Mme Hudon mentionne que les situations d'intimidation et de violence ont diminué considérablement jusqu'à maintenant, depuis le début de l'année.</p> <p>Le document sera déposé sur le site internet de l'école.</p>	<p>Que le plan d'action contre l'intimidation et la violence soit adopté tel que présenté.</p> <p>ADOPTÉ à l'unanimité</p>
12.	Dénonciation d'intérêt (70 LIP)	Les membres du conseil remplissent les documents de dénonciation d'intérêt et remettent le tout à Mme Hudon.	
13.	<p>Approbation campagnes de financement</p> <p>C.É. # 23-24-05</p>	Mme Sophie Duguay a reçu de la documentation pour la campagne de financement Poivres des Iles. Le tout débutera prochainement afin que les commandes soient reçues avant le congé des fêtes.	<p>Il est proposé par Line Lévesque</p> <p>Secondé par Marie-Claude Lebel</p> <p>Et résolu :</p> <p>Que la campagne de financement est approuvée telle que présentée.</p>
14.	<p>Approbation du programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école (87 LIP)</p> <p>C.É. # 23-24-06</p>	<p>Mme Hudon fait la lecture des activités à venir.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sortie culturelle le 17 octobre à salle André Gagnon - Activité de patins sur glace au Centre Bombardier - Activités de raquettes pour les élèves de 2^e année - Activité de Judo pour les élèves de 3^e année - Activité de gymnastique pour les élèves de 3^e année - Activité de ski de fond pour tous les élèves - Activité de flag football pour les élèves de 5^e année 	<p>Il est résolu que les activités soient adoptées en bloc.</p> <p>ADOPTÉ à l'unanimité</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
	<p>statut de l'enfant au service de garde avant le 30 septembre. La plupart ne sont pas au courant de cette nouvelle formalité.</p> <p>15.4 De l'OPP : Les bénévoles ont participé à l'activité de la rentrée du 15 septembre dernier, ainsi qu'aux deux (2) journées de prise de photos scolaires. Ceux-ci seront également présents le 31 octobre prochain afin d'orchestrer une activité spéciale pour la fête de l'Halloween.</p> <p>15.5 Du trésorier n/a</p> <p>15.6 De la direction : Mme Hudon présente le fonctionnement des programmes « Experts » et « Charlipros ». Un document est présenté. Mme Hudon en fait la lecture. Mme Hudon et Mme Robert-Cyr ont fait une tournée des classes afin d'expliquer le tout aux élèves.</p> <p>Le salon des étudiants prendra forme sous peu. Mme Katia Villeneuve assurera la surveillance du salon. Les élèves de 6^e année auront la possibilité de façon occasionnelle d'y passer la récréation afin de socialiser. Nous sommes présentement à la recherche d'un nom pour le salon.</p> <p>L'aide à la classe est un projet pilote du gouvernement qui a été mis en place à l'école Sacré-Cœur cette année. Celui-ci est mis en place en guise de support à tous les élèves des classes du préscolaire et du 1^{er} cycle. Ce sont les éducateurs du service de garde qui ont été choisis pour ce projet. Il s'agit de 70 heures qui ont été réparties selon leur horaire respectif.</p> <p>La ville de La Pocatière a accepté d'engager un brigadier scolaire pour surveiller la zone du stationnement du Centre</p>	

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
		<p>Bombardier. Mme Katia Villeneuve y fait la surveillance de façon temporaire, en attendant de trouver une personne.</p> <p>Les activités parascolaires auront lieu cette année. (Basket, hockey, badminton, harmonie, chorale, etc.) Concernant l'harmonie, une collaboration avec les élèves de 1^{re} secondaire de la polyvalente La Pocatière avec M. Dominick Delarosbil se fera tout au long de l'année. Les élèves iront faire des pratiques à la polyvalente La Pocatière.</p> <p>Puisque le conseil d'établissement accueille de nouveaux membres cette année, Mme Robert-Cyr enverra le lien à tous les membres concernant la formation obligatoire pour les nouveaux membres.</p> <p>15.7 Correspondance : n/a</p>	
15.	Affaires nouvelles	n/a	Informations
16.	Parole au public	Questionnement concernant la sortie de fin d'année des 6 ^e années pour cette année. Mme Hudon mentionne que le tout devra être financé par des campagnes de financement.	Informations
17.	Levée de l'assemblée C.É. # 23-24	L'assemblée est levée à 20h21.	Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, Il est résolu que la séance soit levée. ADOPTÉE à l'unanimité



Joëlle Hudon, directrice
Kate Rober-Cyr, directrice par intérim



Sophie Duguay, président(e)